



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Tests de dépistage rapide

Le gouvernement doit expliquer pourquoi les tests dorment dans les entrepôts

Montréal, le 27 novembre 2020 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exige que le gouvernement Legault s'explique et démontre concrètement pourquoi il s'obstine à faire revalider les 1,2 million de tests de dépistage rapide qui lui ont été acheminés, alors qu'ils ont pourtant été approuvés par Santé Canada, d'autant plus que le nombre de cas d'infection à la COVID-19 continue d'entraîner des bris de services éducatifs importants dans le réseau des écoles publiques du Québec.

Puisque les ruptures de services persistent et que les écoles sont source de plus de 30 % des éclosions de la COVID-19, les tests rapides permettraient d'éviter ces bris et d'assurer la protection et la sécurité des enseignantes et des enseignants ainsi que de leurs élèves jeunes et adultes. À l'heure actuelle, des enseignantes et enseignants doivent encore attendre plusieurs jours avant de recevoir leur résultat de test, et ce, malgré la promesse faite par le ministre de la Santé et des services sociaux, Christian Dubé, de mettre en place un mécanisme de dépistage accéléré de la COVID-19 dans le réseau scolaire. Il est primordial de réduire le temps nécessaire à l'obtention du diagnostic afin de freiner la propagation et d'assurer la continuité des services éducatifs auprès des élèves.

« Tout le monde sait maintenant que pour lutter efficacement contre la pandémie, la stratégie de dépistage s'avère cruciale. Le ministre Dubé doit s'expliquer, surtout qu'il a lui-même réclamé ces tests de dépistage rapide. Gérer une crise n'est pas facile, nous le savons. Cependant, le ministre Dubé doit expliquer les raisons pour lesquelles 1,2 million de tests de dépistage rapide dorment dans des entrepôts alors que le Québec continue d'être la province la plus touchée au Canada », indique Sylvain Mallette, président de la FAE.

En ce sens, la FAE demande des explications claires afin de comprendre les motifs du ministre Dubé de ne pas procéder à la distribution des tests rapides qui sont entreposés depuis le 30 octobre dernier. Elle réitère également que la mise en place d'un mécanisme de dépistage accéléré de la COVID-19 pour le réseau scolaire contribuerait grandement à freiner la propagation du virus dans les établissements scolaires où les éclosions sont inquiétantes.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se

trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca